

## **En Hesbaye Brabançonne, les témoins du temps où on construisait... sans permis de bâtir !**

Publiée le 25 février 2014

Aujourd'hui, législation urbanistique wallonne oblige, la route de tout particulier qui a décidé de construire une nouvelle habitation, ou d'en rénover une ancienne, est parsemée d'étapes administratives incontournables qui s'avèrent parfois, sinon souvent, fastidieuses. Fut un temps, comme le soulignait, en 1910, l'auteur d'une notice consacrée aux communes rurales du Brabant wallon, où chacun bâtissait à sa guise, sans solliciter ni autorisation, ni avis, mais avec parfois des conséquences curieuses sur la structuration de l'habitat à l'échelle d'une rue ou d'un quartier. Plusieurs de nos villages ont conservé quelques habitations datant de cette époque révolue, certaines bâties à l'écart des principaux noyaux d'habitat. Elles sont répertoriées dans l'Inventaire du patrimoine réalisé par la Région wallonne à l'échelle de nos différentes communes.

Comme le rappelait, dans les années '30, l'instituteur Armand Pellegrin, d'Opheyllissem, nos vieilles maisons, construites au 18<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du siècle suivant, étaient généralement basses, écrasées, sans étage. La présence d'une fenêtre mansardée au-dessus de la porte d'entrée d'une habitation témoignait du caractère quelque peu bourgeois de son propriétaire. Le prix de vente des terrains était si bas qu'on préférait de loin bâtir en surface plutôt qu'en hauteur. La faible résistance des matériaux employés dans le secteur de la construction rendait aussi périlleuse toute élévation hasardeuse. Pour la fabrication des toitures, durant une bonne partie du 19<sup>e</sup> siècle, on avait continué à employer le chaume. Ces toits devaient être épais et très inclinés pour faciliter l'écoulement des eaux et empêcher les infiltrations. Pour garantir les murs de l'humidité, ils s'avançaient très loin. La présence de gouttières était exceptionnelle. Les ardoises n'étaient employées que pour les toitures des grandes fermes, en général pour celles des immeubles de luxe. L'usage des tuiles de Marilles, d'Enines ou d'Andenne, témoignait aussi du statut social plus aisé du propriétaire de l'habitation qui avait décidé d'utiliser ces matériaux de couverture.

Ajoutons que nos aïeux étaient dotés d'un certain bon sens pratique et qu'ils privilégiaient généralement l'emploi de matériaux locaux lorsqu'ils avaient décidé de construire une habitation. A Dongelberg, Opprebais et Huppaye, on assemblait tant bien que mal des blocs de quartzite. A Gobertange, Mélin, Lathuy et Saint-Remy-Geest, on employait évidemment la pierre de Gobertange. A Linsmeau et aux alentours, notamment sous Orp, Maret ou bien encore Hampteau, les plus vieilles maisons étaient faites en tuffeau, dit de Lincet, une pierre blanche réfractaire qui se taillait très facilement. L'usage de la brique, fabriquée sur place, s'était ensuite progressivement étendu et le plus souvent imposé dans les villages où le sous-sol ne recelait guère de richesses lithiques.

Il est incontestable que le patrimoine bâti de la Hesbaye brabançonne, réfléchi et façonné au fil des générations par la main de l'homme, à l'époque où on n'avait pas encore inventé le permis de bâtir, constitue une des principales richesses touristiques de la belle région que nous habitons. Sachons en profiter tous les jours et n'hésitons pas à la faire découvrir, les yeux grands ouverts, le temps d'une promenade, à pied, à cheval, ou à vélo.